

Mercredi 17 juin 2020, à Saint-Denis

Communiqué 2S2C

Les 2S2C : un sigle qui cache une nouvelle attaque contre l'école publique

Le 21 avril, dans le cadre des annonces concernant la réouverture des écoles et établissements, le ministre Blanquer annonçait la mise en place des dispositifs 2S2C, pour "Santé, sport, citoyenneté, culture". Ce dispositif est mis en place dans le cadre de conventions entre l'Éducation nationale et les collectivités territoriales sans aucune concertation avec les personnels du terrain. Le but affiché est de favoriser la prise en charge des enfants en-dehors des écoles et établissements, pour leur permettre de respecter l'application du protocole sanitaire. Au vu des annonces, il apparaît maintenant clairement qu'il s'agit d'un nouveau cheval de Troie de la casse des statuts des personnels et une étape d'ampleur de la territorialisation de l'école. Blanquer utilise cyniquement la crise sanitaire pour faire avancer son projet d'école réactionnaire.

Des inégalités territoriales accrues

Le résultat en sera un transfert de compétences de l'Éducation nationale vers les collectivités, et de ce fait un accroissement des inégalités entre les territoires en matière d'offre de formation. Nous le voyons déjà dans les communes qui ont mis en place le dispositif dès le 11 mai : les activités proposées dépendent des moyens disponibles dans chaque municipalité. Elles peuvent être variées dans les communes riches et se limiter à un service de garderie dans les communes les plus pauvres. Quelles seront les activités proposées en Seine-Saint-Denis, département le plus pauvre de France ? Nous ne sommes pas dupes, les compensations annoncées versées aux collectivités ne seront pas à la hauteur des besoins. Nos élèves du 93, encore plus fragilisés par la gestion de la crise sanitaire, seront encore ceux et celles qui paieront les frais de ce dispositif, comme cela a été le cas avec la modification des rythmes scolaires et la mise en place des TAP dans le 1^{er} degré.

Une école conservatrice et réactionnaire

Le projet consiste en effet à externaliser ce qui concerne le sport et les activités artistiques vers les collectivités. Que ce soit dans le premier ou le second degré, ces enseignements font intégralement partie des missions des personnels enseignants. Pour Blanquer, il s'agit là d'une nouvelle opportunité de recentrer les apprentissages scolaires sur le "lire-écrire-compter", et d'éloigner l'école de la société. Pour SUD éducation, les activités physiques et artistiques font partie intégrante d'un enseignement émancipateur, contre une vision utilitariste de l'école qui se limite à l'enseignement des supposés fondamentaux. Elles nécessitent une formation initiale et continue importante et la professionnalité des enseignant-e-s qui les dispensent ne peut être foulée aux pieds de cette manière. De plus, en réduisant l'école aux « fondamentaux », les élèves allophones particulièrement nombreux dans notre département seront très fortement impactés car ce sont surtout les autres disciplines qui permettent de favoriser leur inclusion. Où est l'école inclusive tant vantée par JM Blanquer ?

Casse du statut des personnels

Ce transfert de compétences est de plus une menace contre les garanties statutaires. L'avenir du corps des professeur·es d'EPS est particulièrement concerné, dans le cadre qui se dessine d'un remplacement l'EPS par les clubs de sports. Celui des enseignant-e-s artistiques l'est aussi. Au-delà, avec la perspective d'une articulation du temps éducatif entre enseignements scolaire le matin et activités prises en charge par les collectivités l'après-midi, c'est bien une attaque d'ampleur contre les obligations de service qui s'annonce. On ne peut que craindre que la mise en place de ce dispositif permette au ministère de rogner les 38 000 postes de professeur·es d'EPS et les 16 000 emplois de professeur·es d'éducation musicale et d'arts plastiques.

Pour SUD éducation 93, le dispositif 2S2C, c'est donc :

- **un projet réactionnaire de réduction de l'école aux savoirs supposés fondamentaux**
- **une attaque contre les statuts des personnels**

- **une nouvelle étape dans la territorialisation de l'école, qui va aggraver les inégalités scolaires, particulièrement dans le 93**

SUD éducation 93 refuse catégoriquement ce projet et appelle les personnels à se positionner et à engager une mobilisation contre ce nouveau projet de réforme libéral et réactionnaire.

Nous continuerons à défendre un autre projet de société, une autre école : publique, gratuite, émancipatrice et inclusive pour toutes et tous les élèves !

Bourse du Travail de Saint-Denis 9/11 rue Génin, 93200 Saint-Denis	01.55.84.41.26 06.88.66.47.23	contact@sudeducation93.org http://www.sudeducation93.org/  
---	--	--